



## Communiqué de presse

Mardi 16 mai 2023

### **Rénovons alerte sur la baisse drastique des chantiers de rénovation destinés aux ménages précaires**

Aujourd'hui, MaPrimeRénov' Sérénité est la principale aide proposée par le gouvernement aux ménages en précarité énergétique afin de les accompagner dans la réduction de leur consommation d'énergie. Constatant la baisse inquiétante du nombre de projets soutenus, Rénovons, un collectif d'acteurs engagés depuis 2017 en faveur de l'éradication des passoires thermiques, demande le renforcement du dispositif.

#### **Des chiffres en baisse selon l'ANAH**

Le nombre de chantiers de rénovation des logements soutenus par MaPrimeRénov' Sérénité est en baisse constante depuis plusieurs années. Les chiffres communiqués par l'ANAH sont éloquentes. Ils sont passés [de 62 345 logements rénovés en 2018](#) à [38 283 logements en 2022](#). Une diminution qui se confirme en ce début d'année 2023.

#### **La "concurrence" des aides à la rénovation par gestes**

La diminution des aides MaPrimeRénov' Sérénité s'explique en partie par la "concurrence" avec les aides au changement de systèmes de chauffage, bien moins efficaces sur le plan de la réduction des consommations d'énergie, mais très avantageuses économiquement pour les ménages et beaucoup plus simples à traiter administrativement. Par ailleurs, l'inflation des prix de matériaux et des intervenants est beaucoup plus forte sur MaPrimeRénov' Sérénité car cette offre est plus complète. Les bénéficiaires potentiels ont de faibles revenus, qui ne suivent pas l'inflation ce qui limite encore plus leurs faibles capacités de contribution financières directes. Pour finir, les accompagnements proposés ne permettent plus, face à cette accumulation de complexité, de proposer des solutions.

#### **Les propositions de Rénovons**

En France en 2023, 20 % des logements sont des passoires énergétiques. La priorité est de les rénover en visant une baisse forte des consommations d'énergie car c'est ce qui impacte le plus fortement la vie des ménages précaires qui y habitent.

Pour les membres de Rénovons le gouvernement doit rapidement :

- doubler le montant du plafond de travaux éligibles et l'aide aux ménages bénéficiaires de MaPrimeRénov' Sérénité.
- recoupler cette aide aux certificats d'économie d'énergie générés afin de réduire l'incertitude sur le reste à charge final des ménages qui demeure un frein. Le découplage ayant été un échec sur la diminution du reste à charge, le gouvernement doit en prendre acte et revenir sur cette décision aux effets négatifs.

**Pour Danyel Dubreuil, coordinateur de Rénovons au CLER-Réseau pour la transition énergétique :**

*"Face à une évolution très incertaine des prix des énergies, le gouvernement doit privilégier les actions qui permettent aux familles en précarité énergétique de baisser leurs consommations en améliorant leur confort de vie. Pour cela, changer de chauffage ne suffit pas."*

**Pour Hadrien Legallet, chargé de projets précarité énergétique au Secours Catholique - Caritas France :**

*"De toutes les aides à la rénovation énergétique, Ma Prime Rénov' Sérénité est celle qui combine le mieux lutte contre la précarité énergétique et incitation à la rénovation vraiment performante. Donnons-lui les moyens de jouer à plein et de renforcer encore son impact auprès des plus modestes, trop souvent oubliés des dispositifs de rénovation" .*

**Les membres de Rénovons**



**Contact presse :**

Stéphanie Cayrol, CLER-Réseau pour la transition énergétique, Tel. : 06 63 75 33 89, [stephanie.cayrol@cler.org](mailto:stephanie.cayrol@cler.org).